

Colloque « Développement culturel, enjeu artistique et projets de territoire »
ENESAD Dijon – 3 & 4 avril 2006 – Ministères de la Culture et de l'Agriculture

CULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

LES TEMPS DIFFICILES DE LA TRANSITION INTROSPECTIVE

Alain Faure – 28/11/2006

Chercheur CNRS à PACTE – Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Par les thématiques qu'il a embrassées, les forces vives qu'il a mobilisées et les controverses qu'il a suscitées, le colloque de Dijon s'est incontestablement affirmé comme un temps fort de réflexion sur le devenir des politiques publiques en matière d'action culturelle et de développement rural. La rencontre s'est d'ailleurs ouverte au son des trompettes radieuses du *développement des territoires* et de la *diversité culturelle*. Mais il ne faut pas se méprendre sur cette antienne enjouée et volontariste, même si elle était diffusée à l'unisson par les ministères de la Culture et de l'Agriculture et par l'ensemble des acteurs dits *de terrain*. Les années 2000 inaugurent une période de transition assez tourmentée concernant la façon dont les initiatives culturelles s'organisent en milieu rural. Les temps sont à l'introspection collective, à la fois pour revisiter les formes classiques de l'intervention publique et pour questionner la façon dont chaque *milieu* conçoit et développe ses missions culturelles. Durant les deux journées d'échanges, l'atmosphère du colloque a illustré ce double défi, avec son lot de plaidoyers, de doutes et d'interpellations. Les participants ont porté des paroles professionnelles et militantes avec une assez forte densité en questionnements existentiels. Tout s'est passé comme si la rencontre arrivait à point nommé pour dépasser la formule des colloques diffuseurs de recettes et de bonnes pratiques. Au-delà des simples solutions de logistique et de performance institutionnelles, les 48 heures de controverses dijonnaises ont généré une stimulante dynamique de thérapie collective.

De puissants sentiers de dépendance

Beaucoup de témoignages ont mis en lumière ce que des universitaires anglosaxons nomment le *path dependence* des institutions. La notion a été proposée à l'origine par des économistes pour tenter d'expliquer pourquoi des firmes s'acharnaient à ne pas adopter les *bonnes solutions* dans certains contextes pourtant favorables au développement économique. Les chercheurs ont alors montré que la stabilité de ces entreprises provenait du refus de leurs membres de reprendre à zéro les apprentissages dès lors que des turbulences survenaient, comme si les communautés professionnelles préféraient avant tout rester en phase avec les schémas de pensée intimement liés à l'histoire de leurs institutions. Elargie à la sociologie politique, cette grille d'analyse permet d'observer comment des secteurs d'activités et des administrations défendent sur le long terme un *design institutionnel* ancien qui fixe (et fige) les règles en matière de performance économique, politique et sociale.

Pour décoder l'atmosphère du colloque de Dijon, la notion de *path dependence* est utile parce qu'elle éclaire deux énigmes contemporaines : la défiance des professionnels (tant culturels qu'agricoles) vis-à-vis de la construction politique de l'Europe, et leur peu d'empressement à écrire les nouvelles pages de la décentralisation. Sans doute existe-t-il dans ces deux réticences une corrélation entre la capacité d'une communauté à innover et les stigmates de sa mémoire collective. Le refus européen et le refuge corporatiste sont des signaux forts sur la difficulté de la société française dans son ensemble à renouveler ses grands récits sur l'intérêt général. Les agents de développement sont marqués par un même *sentier*, celui tracé par l'Etat providence et ses corps techniques. Quelle que soit la filière de formation, on retrouve la croyance forte dans une certaine idée de l'action publique qui combine la raison et l'efficacité, qui relie l'énoncé de solutions à la rationalisation des problèmes à

l'échelon national et sur des normes professionnalisées. La France reste perçue comme le « bon » niveau de construction des diagnostics, le lieu privilégié et légitime de mise en tension entre les enjeux techniques et les priorités politiques.

La rupture territoriale

Cette représentation du bien commun vient de loin, elle trouve ses racines dans les grands Corps de l'administration française et ses filières de formation. Elle les trouve aussi dans l'histoire de la 5^{ème} République avec Malraux, les PAR, la DATAR, le « vivre et travailler au pays », les années Lang, les Contrats Territoriaux d'Exploitation, la période des conventionnements culturels aussi. Il s'agit d'une vision du monde qui procède d'une alchimie subtile associant un idéal militant à une pensée *techno*, l'émancipation sociale à la modernité républicaine, l'autonomie à la planification. Dans les années 90, ces fondations technico-providentielles se sont retrouvées dans l'engagement des animateurs de pays en milieu rural et dans la *résistance* des DRAC aux collectivités locales, l'adhésion aux « projets de territoire » et à la transversalité restant toujours conditionnée par une vision du monde plus sectorielle que territoriale. La perception innerve toujours en profondeur les différents milieux professionnels du développement local, de l'agriculture, de la culture, de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale et de l'animation socioculturelle.

Pour ces milieux d'acteurs, les années 2000 sont marquées par deux réformes qui sont perçues comme des ruptures insidieuses par rapport à cet *idéaltpe* : d'un côté le projet de traité sur l'Union européenne vise à déréguler les professionnalités, et de l'autre l'Acte 2 de la Décentralisation menace d'attenter à leur autonomie et à leur intégrité. Ces réformes semblent accréditer l'idée d'une nouvelle relation entre le technique et le politique qui serait plus territoriale et moins catégorielle. Ce déplacement est vécu comme menaçant, dangereux, inadapté. Il ouvre la possibilité d'instrumentaliser des expérimentations vertueuses, de favoriser ou de cautionner des dérives (qu'elles soient *libérales*, *partisanes* ou *féodales*), de limiter les bonnes pratiques à d'incertaines stratégies concurrentielles. La focale sur les *sentiers de dépendance* s'avère ici très précieuse. Elle permet de mieux comprendre pourquoi la *tribu* hésite à énoncer l'exemplarité autrement qu'insérée dans des systèmes de croyances stabilisés et balisés à l'aune d'une longue histoire militante, professionnelle et nationale. Le Colloque de Dijon a fonctionné comme un puissant catalyseur d'expression sur cette « exception française » pour délimiter les missions d'intérêt général.

Produits masquants et tournois d'action publique

Les périodes de transition sont en général propices aux exercices de reformulation des ambitions collectives. Les années 2000 ne font pas exception à la règle. Aux sésames plutôt techniques de la décennie précédente (projet, territoire, charte, partenariat, coproduction, contrat, réseau...) succèdent des *mots magiques* plus englobants (équité, citoyenneté, multifonctionnalité, compétitivité...). Pour utiliser une métaphore d'actualité sur le dopage sportif, la grammaire du développement local abuse de *produits masquants* au rang desquels la *gouvernance* et le *développement durable* sont déjà souvent prescrits en médicaments génériques... De nombreux témoignages ont clairement dénoncé cette tendance à l'euphémisation des problèmes, cette propension à ne plus énoncer frontalement les désaccords, à taire les tensions et à minimiser les conflits. Le sociologue André Micoud a demandé qu'on renvoie urgemment les mots à l'usine pour vérification (comme les pièces défectueuses d'un nouveau modèle automobile)... Mais les échanges souvent assez vifs qui se sont engagés dans les différents ateliers ont montré combien ce *discours de vérité* était difficile à tenir, tant l'exercice revenait immanquablement à désigner des *fautifs* : l'Etat, les élus locaux, les technocrates, les administrations, les consommateurs, l'Europe, le marché...

Nous sommes là au cœur du malaise. Dans un questionnement amusé et grave à la fois, Alain Lefèbvre s'est demandé s'il ne fallait pas d'abord cultiver le « frottement des sentiers de dépendance » pour résister à « l'autoroute de dépendance de l'idéologie libérale ». A l'opposé, d'autres intervenants ont plaidé l'idée que le « monde urbural » (Luc Perrot) devait urgemment sortir de « l'enlisement sectoriel » (Pascal Brunet) en confiant aux intercommunalités, aux départements, aux régions et à l'Europe une mission inédite d'animation des innovations. La première hypothèse semble majoritairement partagée chez les agents de développement local. Mais la position paraît de plus en plus inconfortable pour deux raisons au moins. D'une part, les grands arbitrages politiques se font aujourd'hui au sein de *tournois d'action publique* éminemment territorialisés. Ces tournois, qui sont

instables et adossés à une temporalité des plus incertaines, mobilisent beaucoup d'acteurs au rang desquels les élites des collectivités locales occupent dorénavant une place centrale de médiation. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer la capacité des collectivités locales à *produire du sens*, c'est-à-dire à traduire collectivement des initiatives individuelles, à leur donner de la légitimité et de la portée, à médiatiser des dynamiques vertueuses. En introduisant le colloque, l'élu Jean-Yves Caullet a plaidé la *culturisation* des quatre missions de la collectivité régionale : « rapprocher la culture des Bourguignons » (l'aménagement du territoire), « rapprocher les Bourguignons de la culture » (la médiation sociale), « que la Bourgogne rayonne à l'extérieur » (les politiques culturelles) et « attirer les créateurs de toute nature » (le développement économique). Ces propos méritent une écoute attentive. Ils portent sur la définition d'un *vivre ensemble* qui traduit certes des procédures et des dispositifs mais qui pose surtout des questions de cohésion sociale et d'identité culturelle. La montée en puissance des *régions providence* se décline à la fois sur des valeurs et sur de nouveaux repères de management public.

En définitive, la thérapie collective de Dijon délivre un enseignement précieux. Les professionnels sont placés devant un vrai défi : il leur faut franchir cette période de transition en prenant leur part de responsabilité dans les recompositions en cours. La France découvre les prémisses d'un système politique dans lequel les régions et les intercommunalités acquièrent soudainement une souveraineté politique considérable sur la définition de leurs missions. Dans ce contexte de fédéralisme qui ne dit pas son nom, les idéaux du développement local vont alimenter frontalement les controverses sur les articulations territoriales et sur les décloisonnements sectoriels. Qu'il le veuille ou non, le monde de la culture se retrouve donc aux premières loges pour co-écrire le scénario de ce *bien commun territorial* en formation. Tous à vos plumes !...